



Note de réflexion du
Mouvement ATD Quart Monde
sur le projet de loi sur
« l'avenir de l'école »

février 2005

Mouvement ATD Quart Monde, 33 rue Bergère, 75009 Paris, 01 40 22 98 35

Sommaire

Introduction	3
Quelques remarques sur le projet de loi sur l'avenir de l'école	4
1) Une transformation profonde du métier d'enseignant	4
2) Quel socle commun ?	5
3) Quelques propositions pour permettre à tous l'acquisition du socle commun	5
Des innovations pédagogiques pour tous les élèves	5
Des soutiens adaptés à chacun	6
Une école plus ouverte	6
Annexe : note remise à Claude Thélot le 9 mars 2004	7
4) Face à la pauvreté, l'école est encore aujourd'hui un lieu de souffrance et d'humiliation.	7
Cette souffrance est d'abord celle des enfants, des élèves.	7
Cette souffrance, c'est aussi la souffrance des parents	7
Cette souffrance c'est aussi, nous ne l'oublions pas, celle de nombreux enseignants.	7
5) L'enfant ne peut apprendre s'il est tiraillé entre sa famille et l'école	8
Partager une même conception du savoir : de quel savoir parlons-nous ?	8
Oser une formation commune entre parents et enseignants	9
Oser et vouloir se rencontrer régulièrement	9
Vivre des expériences dont on ne sorte pas humiliés mais fiers	9
Une école ouverte sur le quartier, en phase avec la vie et la culture des élèves	10
6) Essayons de privilégier les réponses qui renforcent l'apprentissage du respect mutuel plutôt que celles qui isolent les plus fragiles et souvent ne conduisent pas « au droit commun ».	10
Les pré-écoles	10
La pédagogie de la réussite plutôt que la compétition individuelle	10
Prendre en compte le savoir et le savoir faire technique dans le socle commun des connaissances de tous les élèves	11
7) On ne peut laisser un enfant, un parent, un enseignant, seul face au défi posé à l'école par la pauvreté.	11
8) La lutte contre l'exclusion : priorité des politiques publiques	12
Affirmer une volonté politique	12
Concrétiser l'ambition de l'école par une obligation de résultats	12

Introduction

Depuis son origine, ATD Quart Monde considère que le savoir et la culture sont des moyens prioritaires pour lutter contre l'exclusion et éradiquer la grande pauvreté. Ils sont indispensables pour donner à ceux qui ont vécu la grande pauvreté les moyens de devenir des acteurs et partenaires qui participent pleinement au développement du pays

Il a donc conscience que l'école est un passage essentiel pour que les enfants ayant vécu la grande pauvreté apprennent ce qui leur permettra d'être utiles et respectés de tous.

Plusieurs rapports marquent des étapes importantes dans la réflexion sur l'école et sur le rôle qu'elle doit tenir dans la lutte contre la grande pauvreté :

- Le rapport du Recteur Joutard de 1992 : "Grande pauvreté et réussite scolaire, changer de regard"
- Le rapport Azéma du CES de 2002 : "Favoriser la réussite scolaire"
- Le rapport Robert du CES de 2003 : " L'accès de tous aux droits de tous, par la mobilisation de tous".
- Le rapport Azéma du CES de 2004 : "Contribution à la préparation de la loi d'orientation sur l'avenir de l'école".

En 1998, la loi contre les exclusions rappelle que l'éducation et la culture font partie des droits fondamentaux, dont l'effectivité est indispensable pour garantir l'égalité de tous. Elle invite à mobiliser toute la communauté éducative, dans chaque établissement scolaire, pour s'engager à lutter contre l'exclusion, au sein même de l'école, en inscrivant les moyens de cette lutte dans les projets d'établissements.

En s'appuyant sur l'expérience de l'académie du Nord, le ministère de l'Éducation Nationale lance alors une dynamique nationale « grande pauvreté et réussite scolaire ». Des correspondants sont nommés dans chaque IUFM et dans chaque académie, pour animer cette dynamique. Un site internet est créé, dans le but de soutenir, par un partage d'expérience, les enseignants qui s'engagent dans ce sens et sont parfois très seuls. Cette dynamique a été interrompue durant l'été 2004.

En 2004, les membres du mouvement ATD Quart Monde se sont mobilisés pour participer au débat national sur l'école et pour y exprimer les attentes de familles les plus pauvres vis-à-vis de l'école.

Après de nombreuses rencontres dans toute la France, pour permettre une large expression de ses membres, et tout particulièrement de ceux qui sont confrontés à la grande pauvreté, le mouvement ATD Quart Monde a été auditionné le 9 mars 2004 par monsieur Thélot et plusieurs membres de la commission qu'il présidait.

Il lui a remis une note intitulée

« Être respecté pour apprendre, apprendre pour être respecté »

jointe en annexe. Cette note rappelle tout d'abord, exemples à l'appui, combien l'école est souvent un lieu de souffrances pour tous ses acteurs (élèves, parents, enseignants) face à la pauvreté. Elle rappelle l'expérience acquise par le Quart Monde qu'un enfant ne peut apprendre s'il est tiraillé entre l'école et son milieu. Enfin elle s'appuie sur l'expérience acquise par le mouvement ATD Quart Monde pour faire quelques propositions visant à privilégier un apprentissage « au milieu des autres » et à renforcer les liens de l'école avec son environnement en veillant à ne laisser aucun acteur seul face à la souffrance de l'échec scolaire.

Quelques remarques sur le projet de loi sur l'avenir de l'école

Le projet de loi réaffirme que **la mission de l'école est de faire réussir tous les élèves**. Il rejoint ainsi une attente essentielle de l'opinion clairement exprimée lors du débat national sur l'avenir de l'école : l'école échoue à faire réussir tous les élèves, et c'est sur ce point qu'il faut faire porter l'effort en priorité.

Faire réussir tous les élèves signifie que tous quittent l'école avec les moyens de s'intégrer dans la société, avec une culture de base pour comprendre le monde dans lequel ils vivent et avec un bagage qui leur permette une insertion professionnelle.

Le projet de loi actuel privilégie deux moyens pour parvenir à cet objectif :

- **La définition d'un socle commun de connaissances et de compétences** que l'État et l'école, s'engagent à faire acquérir à tous les élèves. Cela nous semble être une avancée importante car la définition de ce socle nous semble être une base, une condition, pour s'attaquer à l'échec scolaire. Avec l'évaluation régulière des acquisitions qui lui est associée, on peut espérer détecter rapidement les enfants qui décrochent et qui prennent du retard dans le processus d'acquisition de connaissances et de compétences. De cette façon on pourra veiller à ne pas laisser des enfants suivre leur scolarité, évoluer de classe en classe jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, sans pour autant faire les acquisitions.
- **Une volonté d'obligation de résultat**. Cette volonté nous semble positive, car elle ouvre la possibilité de mesurer, et donc de prévenir le plus tôt possible, le retard que peuvent prendre des élèves, et d'intervenir bien avant que les élèves soient en très grande difficulté, voire en décrochage complet.

Par le Contrat Individuel de Réussite Éducative (CIRE), le projet de loi exprime la **volonté de réagir au décrochage des élèves qui ne suivent plus, qui sont le plus en difficulté**, en cherchant à leur apporter rapidement les soutiens qui leur permettraient de ne pas décrocher.

Cependant nous sommes inquiets en ce qui concerne un véritable engagement de l'Éducation Nationale pour réaliser ces objectifs et nous voudrions attirer l'attention du législateur sur les points suivants.

1) Une transformation profonde du métier d'enseignant

Permettre à tous les élèves d'acquérir un socle commun digne de ce nom suppose la mise en application d'innovations pédagogiques importantes qui nécessitent une transformation profonde du métier d'enseignant. Sinon il est illusoire d'espérer atteindre l'objectif de faire réussir tous les élèves.

Cette transformation concerne à la fois la formation initiale et continue et la pratique quotidienne des enseignants. Elle s'appuiera notamment sur :

- une pédagogie plus active, coopérative, faisant appel à la participation des élèves (apprendre en faisant), permettant la prise en compte des savoirs et savoir-faire de l'enfant, de sa famille et de son milieu. Valoriser les progrès de tous les enfants pour développer l'envie d'apprendre.
- l'enseignement simultané de connaissances, de compétences (apprendre à apprendre) et de valeurs (apprendre ensemble, solidairement),
- la prise en compte de savoirs et savoir-faire moins abstraits, en particulier manuels et artistiques,
- un enseignement qui reconnaît les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants, donnant une cohérence éducative, qui permet à l'enfant de s'investir en toute confiance.
- une école ouverte sur son environnement, le quartier, les médias, les partenaires autour de l'école, le monde économique.

L'affirmation d'autonomie pédagogique de l'enseignant (dans le projet de loi actuel) nous semble ambiguë : que signifie-t-elle, si elle ne s'appuie pas sur une formation initiale et continue renouvelée, si

elle ne s'accompagne pas d'un travail d'équipe au sein de chaque établissement et d'une démarche d'évaluation collective ?

Cette transformation du métier d'enseignant ne sera pas facile et prendra du temps. Elle nécessitera une démarche volontaire des enseignants et l'expérience montre qu'elle ne peut pas s'obtenir de façon autoritaire et centralisée. **Pour autant n'est-ce pas le rôle d'une loi d'orientation d'en affirmer la volonté et d'en donner les grandes orientations surtout pour les années à venir qui verront un renouvellement très important du corps enseignant ?**

2) Quel socle commun ?

Le socle commun de connaissances et de compétences ne peut se limiter aux seuls contenus « classiques » : mathématiques, français, langue vivante, nouvelles technologies, éducation humaniste et scientifique. Comment les élèves qui ont montré les plus grandes difficultés à acquérir ces connaissances peuvent-ils espérer, à l'avenir, mieux y accéder ? Il ne peut s'agir non plus de réduire les exigences à un minimum si faible que tous y accèdent, sans véritable progression.

Nous proposons donc que l'on prenne en compte, dans la définition de ce socle commun, trois dimensions qui nous semblent des conditions pour qu'il ne soit pas un « socle minimum », et pour que tous les élèves puissent vraiment y accéder :

1. **Insister sur les compétences (et non seulement les connaissances) qui doivent faire partie de ce socle** car il s'agit de faire en sorte que l'école donne progressivement aux élèves les bases d'une formation « tout au long de leur vie ». Au sortir de l'école, il faut que chaque jeune ait acquis la capacité de continuer à se former pour s'adapter et évoluer dans un monde qui change de plus en plus vite. Cette acquisition de compétences, bien sûr, devra s'incarner dans les acquisitions de connaissances dans chaque discipline, mais le socle commun renforcera la conception d'une école qui ne donne pas un bagage définitif, une somme de connaissances, mais qui donne une capacité à évoluer, par un processus de formation qui durera « tout au long de la vie ».
2. **Prendre en compte des savoirs moins abstraits**, manuels, artistiques, sportifs, de manière à ce que tous les élèves trouvent des domaines d'acquisition valorisants. Ces savoirs de la vie, moins académiques, moins scolaires, sont aussi le moyen de **reconnaître mieux les autres savoirs que les enfants apprennent dans leur famille, dans leur milieu**. C'est aussi la seule manière pour que les savoirs à plus forte composante manuelle soient vraiment reconnus et réhabilités au sein même de l'école pour tous les élèves.
3. **Donner quelques repères au niveau du mode d'acquisition** car l'acquisition du socle par tous suppose **une profonde transformation de la manière d'apprendre**. Sans une pédagogie beaucoup plus active, qui fasse vraiment appel à une participation individuelle et collective des élèves nous ne voyons pas comment mobiliser tous les élèves pour qu'ils veuillent eux-mêmes acquérir ce socle de compétences et de connaissances.

3) Quelques propositions pour permettre à tous l'acquisition du socle commun

Des innovations pédagogiques pour tous les élèves

De nombreuses études démontrent aujourd'hui que la **réussite scolaire d'un élève est fortement liée à l'estime de soi** que l'école doit permettre à chacun d'acquérir, au long de sa scolarité. Une pédagogie renforçant l'estime de soi repose d'abord sur une pratique éducative valorisante, une pédagogie de la réussite, qui mobilise le désir d'apprendre de tous les élèves. Il n'y a pas, à notre sens, de pédagogie spéciale pour faire avancer les élèves les plus en difficulté. Au contraire, l'histoire montre que les enseignants qui se sont investis pour trouver comment réussir avec les élèves les plus en difficulté ont inventé des manières d'enseigner qui sont valables pour tous les enfants de tous les milieux. C'est pourquoi cette innovation pédagogique concerne tous les enseignants, et non seulement quelques enseignants spécialisés pour faire travailler les élèves en grande difficulté, comme semble l'envisager le projet de loi.

Des soutiens adaptés à chacun

Nous voulons d'abord affirmer que les soutiens spécifiques aux élèves les plus en difficulté doivent être le dernier recours, après avoir mis en œuvre tout ce qui est possible pour que chaque élève progresse au milieu des autres. En matière d'éducation plus que dans tout autre domaine, il s'agit de prévenir pour donner déjà une priorité aux élèves les plus en difficulté, parmi les autres, avant d'envisager tout soutien spécifique. On évite ainsi les dispositifs spéciaux risquant toujours d'être stigmatisant.

Nous craignons que les moyens évoqués dans le projet de loi se révèlent très insuffisants, face aux réalités actuelles :

ils le seront à l'évidence dans les secteurs où les élèves en difficulté sont les plus nombreux, et notamment dans les zones d'éducation prioritaire. Il n'est pas acceptable que le projet de loi ne tienne pas compte des disparités géographiques qui mettent parfois en cause le principe même d'une école publique rassemblant les enfants de tous milieux d'une même classe d'âge.

Le projet de contrat individuel de réussite éducative (CIRE), s'il pourra parfois apporter à des élèves en grande difficulté un soutien indispensable, n'en est pas pour autant satisfaisant. N'est-ce pas un nouveau nom pour des moyens de soutien qui, en grande partie, existent déjà ? Son « individualité » risque en outre d'en faire un instrument stigmatisant. Il ne prend pas en compte l'importance d'une mobilisation plus collective pour **que toute la communauté scolaire porte ensemble le projet de ne laisser personne de côté**. Cette mobilisation collective ne peut être pensée dans le seul cadre de la loi de cohésion sociale.

Enfin, nous craignons aussi qu'en cas de résultats insatisfaisants, en cas d'échec, le CIRE n'aboutisse à reporter la responsabilité de l'échec sur l'élève et sa famille, l'école estimant avoir fait tout ce qu'elle pouvait faire.

Une école plus ouverte

« Pour qu'un enfant apprenne à l'école, il faut que l'école lui permette d'être fier de sa famille et qu'elle permette aussi aux parents d'être fiers de ce que leur enfant fait à l'école ».

Le mouvement ATD Quart Monde sait d'expérience qu'on ne peut vaincre l'échec scolaire des enfants issus des milieux défavorisés sans associer les élèves et leurs familles à ce projet. Les associer non seulement comme des bénéficiaires mais surtout comme des acteurs, des partenaires à part entière. Cela suppose que l'on prenne en compte leurs attentes et leur vécu, fait bien souvent d'humiliations à l'école. Cela suppose d'être convaincu que leur expérience peut contribuer à transformer les pratiques éducatives.

Dans le projet de loi, la place des parents d'élèves, et tout particulièrement de ceux qui sont éloignés de l'école et de la culture scolaire, nous semble très insuffisamment affirmée. De même la place de celles et ceux qui, au sein de la communauté éducative, peuvent être des relais, des « passerelles » pour faciliter ces liens avec les parents doit être renforcée et non diminuée comme on semble le faire actuellement.

Pour les mêmes raisons, nous trouvons regrettable que la dynamique « Grande pauvreté et réussite scolaire », développée depuis plusieurs années pour soutenir les efforts des enseignants qui sont confrontés aux situations les plus difficiles soit abandonnée par le ministère de l'Éducation Nationale. On ne peut en même temps affirmer vouloir renforcer la lutte contre l'échec scolaire et retirer les outils qui soutiennent cette lutte. Certes, d'autres programmes, comme le Plan de cohésion sociale, peuvent appuyer les efforts de l'Éducation Nationale, mais ils ne peuvent pas s'y substituer !

Annexe : note remise à Claude Thélot le 9 mars 2004

«Etre respecté pour apprendre, apprendre pour être respecté »,

Le combat que nous menons est un combat pour la dignité ; nous avons coutume de dire par exemple que la loi d'orientation contre les exclusions de 98 est une loi de dignité. C'est d'ailleurs ce que nous disent avec force les enfants : « Il faut que les enfants soient respectés, les adultes doivent permettre aux enfants de se respecter ». Ce respect, mutuel, est la clé pour que l'école cesse d'être un lieu de souffrance et d'humiliation face à la pauvreté.

4) Face à la pauvreté, l'école est encore aujourd'hui un lieu de souffrance et d'humiliation.

Cette souffrance est d'abord celle des enfants, des élèves.

C'est la souffrance de Steven, élève de quatrième en échec scolaire constant depuis le primaire. Les parents de Steven sont un peu perdus face au collège. Ils sont très soucieux que Steven réussisse et se réjouissent quand il obtient un 12 en dessin. Steven vient au collège la peur au ventre. Parfois, sitôt franchie la porte, il fait demi-tour, rentre chez lui et vomit. Steven a choisi de ne plus répondre aux questions que lui posent ses professeurs. Il sait que son père fait confiance au principal du collège à qui il ose venir dire régulièrement son angoisse pour l'avenir de Steven, et du coup, quand ce principal lui demande pourquoi il est ainsi muré dans son silence, il lui répond : « Je ne réponds plus à aucune question parce qu'à chaque fois que je réponds, je sais que je vais dire une connerie et les autres vont se moquer de moi. »

Cette souffrance, c'est aussi la souffrance des parents

Ils voient un à un leurs enfants échouer et sortir de l'école sans maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul) qui leur permettraient d'acquérir une formation professionnelle qualifiante. Parents totalement désemparés face à des enfants qui partent, cassés par l'humiliation. Parents qui s'entendent dire par le professeur d'un de leurs enfants : « Votre enfant m'a mis en dépression. » Parents qui revivent avec leurs enfants leur propre humiliation d'enfants.

J'ai en tête cette famille de 6 enfants que je connais depuis 15 ans. Les parents ont mis un espoir fou que l'école allait permettre à leurs enfants d'apprendre et d'acquérir un métier et, un à un, ils ont vu leurs enfants échouer. Ils habitent dans un hameau à la campagne et le père de famille tente de faire vivre sa famille en faisant la feraille. Il le fait avec un camion qu'il est obligé de réparer souvent et quand il est en panne, il le fait avec une mobylette et une remorque, voire même avec un vélo. C'est ce même camion qu'il utilise chaque matin pour emmener ses enfants à l'école maternelle car le car de ramassage ne prend les enfants qu'à partir du primaire. Un jour l'une de ses filles est inscrite au collège et ramène à la maison le grand bordereau d'inscription qui doit être complété. Sa mère est outrée car, dans les CSP décrivant la profession des parents l'école a coché « na jamais travaillé » pour qualifier le métier de son mari. Une autre jour, Ils ont vu l'école complètement désemparée avec une de leur fille de 15 ans au point qu'elle voulait convaincre ses parents que le mieux pour elle était de suivre les cours par correspondance.

Cette souffrance c'est aussi, nous ne l'oublions pas, celle de nombreux enseignants.

Beaucoup cherchent en toute bonne foi à répondre à l'attente des plus défavorisés et n'y parviennent pas, voyant ainsi remise en cause leur compétence professionnelle. Ainsi cet enseignant qui avoue à propos d'un de ses élèves : « je l'ai mis au fond de la classe, séparés des autres élèves par plusieurs rangs vides. J'en ai terriblement honte mais dès qu'il est au milieu des autres toute la classe est tellement perturbée que je ne vois pas d'autre issue. »

On ne peut, on ne doit pas, nier cette souffrance et cette humiliation. Elle est partie intégrante de l'histoire des pauvres vis-à-vis de l'école. Elle doit être expliquée, analysée, comprise par les enseignants dans leur formation initiale et continue, car sans cette formation, il n'est pas de dialogue et de respect possible.

5) L'enfant ne peut apprendre s'il est tiraillé entre sa famille et l'école

Dans le dialogue des universités populaires du Quart Monde¹, une institutrice en IMP témoigne : « Ce qui m'enthousiasme, c'est le désir et la volonté de travailler que j'ai pu voir renaître chez des élèves parce que quand ils arrivent chez moi, l'école, c'est de la merde, ils n'en veulent vraiment plus. Et ça, moi, j'ai l'impression que c'est dû à la relation qui a pu s'établir entre moi, eux et les autres membres de l'équipe. C'est quand ils rencontrent l'aide effective d'adultes, c'est quand ceux qui les entourent et qui les aiment croient en eux. C'est capital quand ils sentent qu'on croit en eux, qu'on les soutient. Là, ils se mettent à avancer, quel que soit leur milieu. »²

Jean Marie Petitclerc que vous avez auditionné rappelait l'importance que l'enfant sente et sache la confiance que les adultes qu'il rencontre ont entre eux pour accompagner son développement et son apprentissage.

Partager une même conception du savoir : de quel savoir parlons-nous ?

En juin 2000, madame de Vos Van Steenwijk, présidente du mouvement international ATD Quart Monde écrivait ceci :

« Si des enfants de milieu très défavorisé n'apprennent rien de l'école, c'est bien souvent parce que l'école n'apprend rien d'eux. Par son attitude, l'élève dit toujours à l'enseignant : j'accepte de recevoir de toi si tu acceptes de m'écouter, de me valoriser dans ce que je suis et dans ce que je sais déjà. Sans cette relation réciproque d'écoute et de partage des savoirs, sur laquelle se crée la confiance, le monde de l'école reste étranger et même hostile au monde vécu de l'enfant et de ses parents. L'école est alors vécue non pas comme un lieu où on se libère de l'ignorance mais comme un lieu de domination, d'humiliation, dont nécessairement les plus faibles se méfient et se protègent. »³

« Me valoriser dans ce que je suis et dans ce que je sais déjà » dit clairement que l'école doit viser à l'épanouissement de chacun ; c'est un choix collectif qui doit être clairement réaffirmé comme une orientation majeure dans ce débat national sur l'avenir de l'école. Cela nécessite que l'on soit d'accord sur ce qu'est le savoir autour duquel l'école doit se bâtir et la communauté éducative se mobiliser pour permettre aux enfants d'y acquérir les connaissances dont ils ont et auront besoin. Le père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart Monde le définissait ainsi :

« Savoir, c'est comprendre ce qu'on vit et pouvoir le partager avec les autres. C'est connaître ses racines, appartenir à une famille, se reconnaître d'une communauté. Savoir, c'est vivre des expériences dont on ne sort pas humilié, mais fier. »⁴

¹ Les universités populaires Quart Monde sont des lieux de réflexion commune entre adultes ayant l'expérience quotidienne de la grande pauvreté et d'autres partageant avec eux un même refus de celle-ci.

² Université populaire Quart Monde d'Ile de France

³ Revue Quart Monde n°174 : passions d'apprendre

⁴ Propos du père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde

Oser une formation commune entre parents et enseignants

La formation initiale et continue des enseignants doit leur permettre de s'approprier un tel cap, de comprendre ce qu'il signifie pour les enfants de milieu défavorisé et leurs parents. La dynamique « grande pauvreté et réussite scolaire » s'est fixée notamment cet objectif : nous demandons qu'elle soit une priorité dans la future loi d'orientation sur l'école afin de devenir une référence et une pratique communes à tous les enseignants confrontés à la grande pauvreté. Rappelons que le Conseil Économique et Social, à la fois dans le rapport présenté par Claude Azéma « Favoriser la réussite scolaire » et dans le rapport présenté par Didier Robert « L'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous » demande l'organisation de « formations continues sur le thème difficultés économiques, précarité, grande pauvreté et réussite scolaire et l'introduction de ce thème dans la formation initiale de tous les enseignants »⁵.

De même que les enseignants ont à découvrir la vie, le combat, la culture des plus défavorisés, de même les parents les plus éloignés de l'école ont besoin de comprendre les enseignants. Comment développer des pratiques où parents et enseignants cherchent à s'informer mutuellement et à collaborer plutôt que de rejeter la faute sur l'autre partenaire. Le mouvement ATD Quart Monde a expérimenté des démarches de co-formation, de « croisement des pratiques » qui pourraient utilement faciliter l'indispensable partenariat au sein de la communauté éducative pour la réussite de tous les enfants.

Peut-on vouloir rencontrer l'autre, semblable et différent, sans se laisser enseigner par lui, sans entrer en « co-formation » avec lui ?

« Nous pensons que souvent les professionnels, même s'ils font leur possible pour la réussite des élèves, ne connaissent pas assez la réalité de vie des familles qui luttent contre la pauvreté. Ils ne savent pas ce que nous vivons. Ils ne l'ont pas appris dans leur formation. Cela ne les aide pas à nous rencontrer et à aborder nos enfants comme il le faudrait. De notre côté, ce que nous avons vécu nous-mêmes dans notre scolarité ne nous aide pas non plus à aborder sereinement le monde à l'école. Que pourrions-nous faire pour mieux nous connaître de part et d'autre ? »⁶

Oser et vouloir se rencontrer régulièrement

Établir, envers et contre tout, une telle relation de confiance entre parents et enseignants suppose de se rencontrer régulièrement et pas seulement lorsque les choses vont mal. Est ce le cas par exemple pour cette mère de famille qui nous dit : « On a attendu trois mois pour me dire que mon enfant s'était enfermé dans un mutisme complet. ». Ici et là, des tentatives existent pour bâtir un tel dialogue, un tel partage des savoirs. Comment peut-on réformer l'éducation nationale pour qu'elle sache davantage évaluer et faire profiter l'ensemble de telles avancées ? L'organisation « décentralisée » de la République ouvre-t-elle de nouvelles voies pour y parvenir ?

Vivre des expériences dont on ne sorte pas humiliés mais fiers

C'est bien une des clés pour établir, rétablir et conserver la confiance entre parents et enseignants. Les exemples existent qui montrent heureusement qu'un tel chemin est possible. Ainsi cette action des ateliers d'écriture menée par le mouvement ATD Quart Monde en Ille-et-Vilaine, dans le canton d'Antrain. Dans ce canton rural, il a cherché à rencontrer les

⁵ Avis du CES du 18 juin 2003, chapitre V : éducation et culture

⁶ Extraits d'une rencontre entre membres d' ATD Quart-Monde et professionnels de l'éducation

familles les plus isolées en proposant notamment de lire des livres avec les enfants à leur domicile. Progressivement, cette rencontre a permis de casser l'isolement de ces familles, de développer des liens avec les huit bibliothèques de ce canton et avec les écoles ou le collège où étaient scolarisés ces enfants. C'est alors qu'ont démarré les ateliers d'écriture. Pendant 4 ans, ils ont permis aux enfants d'écrire des poèmes en étant aidés par un professionnel de l'écriture. Les ateliers se déroulaient dans les bibliothèques du canton et permettaient une rencontre la plus large entre les enfants du canton. Le collège de Tremblay s'est associé à cette action culturelle et le professeur d'arts plastiques a réalisé avec ses élèves et les autres enfants des ateliers d'écriture un atelier de gravure pour illustrer les textes de chacun. Un recueil de poèmes « Lorsque je te tiens la main » a été publié avec tous les travaux de l'atelier et plusieurs événements publics ont permis de le valoriser et de le faire connaître, créant ainsi des occasions de fierté pour les enfants et leurs parents, créant des passerelles avec les écoles et le collège et affirmant la volonté de tout un canton de se mobiliser pour rassembler les enfants autour du développement de leurs capacités en veillant que les plus isolés y trouvent leur place.

Une école ouverte sur le quartier, en phase avec la vie et la culture des élèves

Vous l'avez compris, alors qu'aujourd'hui des voix s'élèvent pour réclamer une « sanctuarisation » des établissements scolaires, pour introduire des sas et autres mesures qui renforcent les barrières entre l'école et le quartier où elle est implantée, nous sommes obligés de dire que ces réponses mènent à des impasses. Nous plaidons au contraire pour une école ouverte, fortement enracinée dans la vie de la cité, du quartier où vivent ses élèves. Le croisement des savoirs auquel fait référence madame de Vos permettra alors aux enfants et à leurs familles, aux habitants du quartier de faire découvrir aux enseignants des pratiques, des coutumes, des gestes, des actions très concrètes qui tissent la vie des enfants et peuvent être les supports et les moyens d'un apprentissage des savoirs même les plus abstraits.

6) Essayons de privilégier les réponses qui renforcent l'apprentissage du respect mutuel plutôt que celles qui isolent les plus fragiles et souvent ne conduisent pas « au droit commun ».

« Vous attendez que l'école instruisse mais aussi qu'elle éduque, qu'on travaille le respect, l'écoute, que les enfants apprennent à se respecter les uns les autres. Si on veut que les enfants apprennent à se respecter, il faut que, dans nos classes, on essaie de vivre quotidiennement le respect. »⁷

Les pré-écoles

Depuis ses origines, le mouvement ATD Quart Monde a cherché à conforter les parents dans leur désir d'épanouissement de leurs enfants. Il l'a fait notamment par des actions avec des parents de très jeunes enfants pour qu'ensemble on comprenne ce dont l'enfant a besoin et comment préparer au mieux et avec d'autres l'entrée des enfants à l'école maternelle. Ces actions, bien souvent menées en partenariat avec d'autres et en particulier les CAF, nécessitent un lien étroit avec l'école et doivent traduire un accord entre la politique familiale et la politique d'éducation pour donner, dès le plus jeune âge, les meilleures conditions aux enfants dont on pressent les difficultés futures.

La pédagogie de la réussite plutôt que la compétition individuelle

Le Conseil Économique et Social insiste sur l'importance d'investir dans l'innovation pédagogique, en privilégiant les apprentissages collectifs, qui renforcent le respect mutuel,

⁷ Université populaire Quart Monde de Rhône Alpes

plutôt que les apprentissages et la compétition individuels. Il faut rappeler que le transfert de savoirs des plus forts aux plus faibles, très utiles à ces derniers, est aussi bénéfique aux premiers qui ont à les reformuler et à les transmettre. Dès lors, l'hétérogénéité des classes bénéficie à tous les élèves. Ils apprennent de surcroît à s'estimer entre eux, petits ou grands, forts ou faibles. On privilégie ainsi une pédagogie où l'élève est plus actif et on évite que les plus fragiles soient trop vite relégués dans des classes spécialisées où ils risquent d'être séparés de la communauté.

La motivation est aussi étroitement liée à la mise en œuvre de la conception d'une réussite scolaire pour tous les élèves telle qu'elle est énoncée dans l'avis du Conseil Economique et social du 9 octobre 2002 « Favoriser la réussite scolaire » et qui consiste à révéler les talents et les possibilités de chaque élève. C'est ce que souhaite ce parent d'élève : « Qu'on considère tous les enfants comme étant valables et capables d'apprendre ». Une mère ajoute : « Je suis persuadée qu'on peut trouver des choses positives dans chacun. Est qu'on ne peut pas essayer quelquefois de dire « tu es capable de faire ça », même si ça nous semble petit, mais le dire, le redire, s'en convaincre. Je suis sûre que tout le monde est capable de faire quelque chose de chouette dans la vie. Et ça, c'est un regard à changer parce qu'on a tendance à ne voir que ce qui ne va pas. »⁸

Prendre en compte le savoir et le savoir faire technique dans le socle commun des connaissances de tous les élèves

Le mouvement ATD Quart Monde demande que la transmission des connaissances prenne davantage en compte la diversité des talents des enfants pour que ces derniers soient tous gagnants. Aussi, le socle commun des connaissances doit-il intégrer, pour tous, la maîtrise des apprentissages fondamentaux dans les domaines de la lecture, de l'écriture, du calcul, de l'expression orale et artistique mais également prendre en compte un savoir et un savoir-faire manuel et technique (dont celui relatif aux technologies informatiques). Ceci peut contribuer à la nécessaire revalorisation de l'enseignement professionnel et des métiers à forte composante manuelle.

7) On ne peut laisser un enfant, un parent, un enseignant, seul face au défi posé à l'école par la pauvreté.

L'enfant de milieu défavorisé ne peut réussir seul à l'école. Il doit y exister au milieu de l'ensemble des enfants. « Un enfant ne peut pas apprendre s'il n'est pas intégré dans un groupe, s'il n'est pas quelque part accepté, s'il ne peut pas exister dans une classe en tant que personne. »⁹

De même, croire que les parents ayant une telle histoire personnelle d'humiliation à l'école peuvent s'y rendre seuls est une méconnaissance. L'école devrait encourager les initiatives permettant une rencontre collective, qui parfois se fera hors les murs de l'école pour être plus sur « le terrain » des parents.

Enfin il en est de même pour les enseignants. Cessons de les laisser seuls au front du refus de l'échec scolaire. Les moyens mis à leur disposition pour échanger, se former, se conforter, analyser ensemble leurs pratiques doivent être considérablement réévalués. « Quand on en arrive à une situation de blocage avec les familles, je voudrais redire l'importance du travail en équipe. Seul, on ne s'en sort pas. Quand vous sentez des tiraillements avec l'instituteur,

⁸ Université populaire Quart Monde du Nord Pas de Calais

⁹ Université populaire Quart Monde d'Alsace

essayer de trouver des relais parce qu'il faut toujours prendre du recul par rapport à une situation. »¹⁰

8) La lutte contre l'exclusion : priorité des politiques publiques

Affirmer une volonté politique

Face à l'échec scolaire des plus fragiles, on renvoie trop souvent et trop facilement les réponses à un engagement individuel, à une décision de personnes. Certes cet engagement est indispensable, il concrétise la responsabilité de chaque citoyen pour qui la lutte contre l'exclusion est, selon la loi de 98, un « impératif » et sans lui, ne nous leurrerons pas et ne leurrerons pas les enfants et les parents de milieu défavorisé : l'échec ne sera pas jugulé. Pour autant, cessons de croire que la réponse à l'échec scolaire n'est qu'affaire de personnes. Elle nécessite une volonté politique permettant que l'éradication de l'échec scolaire soit une priorité pour l'ensemble de l'Éducation nationale.

Concrétiser l'ambition de l'école par une obligation de résultats

Le droit à l'éducation est opposable dans la mesure où l'école a l'obligation d'accueillir chaque enfant. Mais pour que ce droit soit effectif pour chacun de nos concitoyens, ne faut-il pas obtenir une obligation de résultats de la part de ceux qui ont mission de le mettre en œuvre. Que signifie-t-elle ?

On ne peut menacer d'amende les parents qui ne parviennent plus à faire respecter cette obligation à leurs enfants sans s'interroger en même temps sur l'obligation de résultats de l'école à l'égard de ces enfants.

« On accuse les filles qui ne vont pas à l'école, mais ce n'est pas si simple que ça ; dans mon quartier, il y a une maman qui conduit ses enfants au collège tous les matins, mais dès qu'elle a le dos tourné, ils repartent par une autre issue. Que peut-elle faire de plus ? »¹¹

L'obligation de résultats que nous demandons suppose que l'on sache se remettre en cause, individuellement et collectivement, face à l'enfant qui ne réussit pas, qui, de plus en plus, est absent, et risque de sortir de l'école humilié et sans bagages. L'obligation de résultats permettra que ceux qui sont à ses côtés aient plus de moyens pour concrétiser la volonté de tout le pays que cet enfant réussisse.

Ce débat est l'occasion de nous redemander ce que veut un pays qui impose que tous les enfants aillent à l'école jusqu'à 16 ans. L'attente immense des parents de milieu défavorisé est que l'école ait l'ambition de faire réussir tous les enfants, sans exception et l'obligation de donner à tous les enfants les capacités de passer ultérieurement d'un travail à un autre sans perdre pied car c'est la réalité qu'ils auront à affronter. Réaffirmer notre volonté collective d'une telle obligation et d'une telle ambition ira de pair avec l'exigence de donner davantage de moyens à ceux qui ont à vivre et concrétiser cette ambition avec les enfants et les jeunes les plus fragiles.

¹⁰ Université populaire Quart Monde de Bretagne

¹¹ Intervention de madame Zimmer, devant le Premier Ministre, le 16 octobre 2003